



# SAINT-DENIS, S'ENGAGE POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE SON TERRITOIRE



## SOMMAIRE

Approbation de la nouvelle convention cadre avec la SIDR  
de réservations locatives aux collectivités.

**3**



Budget participatif  
Validation des projets lauréats (2ème édition)

**4**



Plan Ambition Jeunesse  
Bourses de voyages  
Attribution d'une aide individuelle aux jeunes Dionysien.nes  
âgés entre 6 et 30 ans pour la concrétisation de leurs projets

**5**



Plan Ambition Jeunesse  
Gratuité du transport en commun pour les jeunes de 6 à 26 ans

**6**



Convention de partenariat avec QUALITROPIC  
Démonstrateur d'Agriculture urbaine (DAU) à Montgaillard

**7**



Projet de Renouveau urbain Nord-Est Littoral (PRUNEL)  
Rénovation des écoles de Vauban et Bouvet

**8**



Diony Parks  
Saint-Denis Ville Jardin redonne la place de la nature en ville

**9**



## **APPROBATION DE LA NOUVELLE CONVENTION CADRE AVEC LA SIDR DE RÉSERVATIONS LOCATIVES AUX COLLECTIVITÉS.**

La dignité humaine, le bien-être et le bonheur de chacun passe avant tout par un logement digne de ce nom. Depuis le début de la mandature, la ville se mobilise à répondre à un besoin toujours accru de logements. C'est notamment pourquoi Saint-Denis, ville fraternelle, est engagée depuis plusieurs années aux côtés de la Société Immobilière du Département de la Réunion (SIDR) . Ensemble ils tendent d'offrir un logement digne et un meilleur cadre de vie aux Dionysien.ne.s.

Depuis 2021, la SIDR et la ville ont signé un protocole d'accord afin d'affirmer leur volonté commune d'unir leurs ressources pour la revalorisation des immeubles et des espaces de vie du territoire de Saint-Denis. C'est pourquoi, aujourd'hui, la mandature souhaite passer à l'étape supérieure en adoptant une nouvelle convention avec le bailleur social.

Alors que le taux de logements SIDR que la Ville était en mesure de réattribuer à ses demandeurs était de 8% seulement, cette nouvelle convention va permettre d'élever ce taux de logements à 20%. La Ville garantissant les prêts nécessaires à la construction de logements locatifs sociaux, elle aurait un droit de regard de 20% du parc immobilier.

Désormais la gestion des logements se fera en flux, en prenant en compte les rotations de logements sur une année. La SIDR s'engage ainsi à transmettre à la commune les listes des logements vacants ainsi que les premières mises en service de logements.

La Ville disposera d'un délai de 7 jours dans le cas d'une remise en location pour répondre et proposer ses candidats et d'un délai d'un mois dans le cas de la mise en service de nouveaux logements.

### **Jean-Max Boyer, élu délégué au logement :**

« Cette nouvelle convention va ainsi permettre à la Ville de mieux répondre aux besoins des habitants concernant le logement. Augmenter l'offre de logements sociaux sur Saint-Denis va être un changement salutaire pour les habitants en demande de logements sur le territoire toujours autant nombreux. »

### **Contact media**

Directeur de la communication  
Éric Fontaine - 06 92 65 60 23  
e.fontaine@saintdenis.re

**BUDGET PARTICIPATIF  
VALIDATION DES PROJETS LAURÉATS  
(2 ÈME ÉDITION)**

Le Conseil Municipal a validé les 28 projets lauréats de la deuxième édition du Budget Participatif, sur les 143 projets déposés et les 37 projets soumis au vote des Dionysien.ne.s.

Saint-Denis, ville d'hyper-proximité, souhaite développer et étendre la démocratie participative sur son territoire. Que ce soit à travers les Comités d'Action Citoyenne, le Conseil des Sages, le Conseil des Jeunes, le Conseil des Enfants Dionysiens ou encore le Budget Participatif, la mandature tend à donner la parole à ses concitoyens afin d'imaginer et co-construire ensemble le Saint-Denis de demain.

La Ville de Saint-Denis a initié le tout premier Budget Participatif de La Réunion, mais aussi des Outre-Mer, en 2021.

Le but : offrir la possibilité à chaque habitant, quel qu'il soit, de pouvoir être acteur de son territoire. Le Budget Participatif est un budget initié par la Ville au profit de projets proposés par les citoyens eux-mêmes.

C'est pourquoi, chaque année, le chef-lieu consacre un budget de 1,5 million d'euros pour donner vie aux projets de ses habitants.

Au total, ce sont près de 10 millions d'euros qui seront consentis pour le réaménagement de la ville au cours de la mandature. C'est donc dans ce contexte que la Ville a présenté les 28 projets lauréats de la deuxième édition du Budget Participatif.

Cette édition a été lancée l'an dernier le 15 avril 2022 pour prendre fin le 30 novembre 2022. 143 projets sont passés au crible des services municipaux. Parmi eux, 37 avaient été validés techniquement, juridiquement et financièrement. Il était ensuite l'heure de passer au vote des Dionysien.ne.s. Chaque habitant du chef-lieu a ainsi pu procéder au vote des ces projets favoris.

Le vote clôturé fin novembre, une dernière étape de validation des 28 projets lauréats a été réalisée par le Conseil Municipal ce 24 février 2023.

Le coût total de cette troisième édition est estimé à 1 485 000 euros.

Les projets seront réalisés au cours de la période 2023-2024.

À ce jour, 10 projets sont achevés et un autre est à 90% de sa réalisation finale qui est prévue pour fin 2023.

Pour l'heure, 23 projets de la première édition sont en cours de réalisation.

**Jean-François Hoareau, élu délégué au Budget Participatif :**

« Après un temps d'expérimentation, cette année est l'année où le Budget Participatif s'inscrit pleinement dans la politique municipale. Pour rappel ce budget est à disposition des citoyens pour des initiatives citoyennes. Il y a eu certes moins de projets déposés mais plus ont été retenus car ils ont été plus approfondis et conformes à la charte mise en place. Cette année, on va s'appuyer sur l'expertise qui a été faite en 2022 sur le Budget Participatif 2021 pour pouvoir accélérer la réalisation, qui sera la prochaine étape clé. Les 28 projets viendront s'ajouter au 13 encore à réaliser de 2021. »

**Contact media**

**70 BOURSES DE VOYAGES****ATTRIBUTION D'UNE AIDE INDIVIDUELLE  
AUX JEUNES DIONYSIEN.NES**

Ouvrir les jeunes dionysiens sur le monde grâce aux voyages telle est la volonté de la Municipalité. Le Conseil Municipal a validé l'attribution de 70 nouvelles bourses de voyage pour la période d'avril à juin 2023.

Saint-Denis, ville ambitieuse, accorde une grande importance à la jeunesse dionysienne. Que ce soit dans le domaine scolaire, professionnel ou encore personnel, la mandature tend à accompagner les jeunes dans l'ensemble de leurs projets de vie. C'est pourquoi, Saint-Denis, ville durable, a notamment développé le Plan Ambition Jeunesse afin de proposer des dispositifs adaptés, innovants et pérennes.

Chaque année, la Ville de Saint-Denis accorde une enveloppe conséquente aux bourses de voyage pour qu'un maximum de jeunes dionysiens puissent vivre de nouvelles expériences, s'épanouir, s'enrichir, grandir. Le but est que chaque jeune ait les mêmes chances de réaliser ses rêves. Pour ce faire, la Ville fait ainsi en sorte d'offrir une mobilité plus accessible aux jeunes les plus en difficulté.

Pour la période d'avril à juin 2023, la Ville consacrera ainsi un nouveau budget de 31 000 euros pour donner la possibilité à ces 70 jeunes de sauter la mer. Chaque jeune recevra une bourse entre 300 et 500 euros. Depuis la création du dispositif, près de 2 000 jeunes ont pu partir à la conquête de plus de 30 pays différents.

Ces bourses de voyage sont une réelle opportunité pour nos jeunes dionysiens de connaître d'autres cultures, d'autres langues, d'autres façons de vivre, afin d'être plus ouverts d'esprit sur le monde qui nous entoure.

**Jean-Max Boyer, élu délégué à la jeunesse :**

« Cette nouvelle attribution vient compléter la volonté de la mandature d'offrir 800 bourses de voyage en 2023. Grâce à ces bourses de voyage, Saint-Denis accompagne les jeunes dans leurs stages professionnels, mais également dans la réalisation de nombreux rêves. Ils représentent La Réunion et plus particulièrement Saint-Denis à travers le monde. Un jeune réunionnais a une vision insulaire du monde, voyager va ainsi lui permettre d'avoir une ouverture sur une autre culture. Il est essentiel de comprendre la différence pour le développement de soi. Les bourses de voyage c'est permettre de se développer sans réelle limite. »

**Contact media**

Directeur de la communication  
Éric Fontaine - 06 92 65 60 23  
e.fontaine@saintdenis.re



### Plan Ambition Jeunesse

## Gratuité du transport en commun pour les jeunes de 6 à 26 ans

Saint-Denis, Ville ambitieuse et engagée pour sa jeunesse, a pour objectif d'ici la fin de la mandature d'atteindre la gratuité des transports en commun pour les 6-26 ans. Chaque année, une tranche d'âge supplémentaire est intégrée au dispositif. A compter du 1er mars 2023, les 23-24 ans auront donc, à leur tour, droit au bus gratuit au quotidien sur l'ensemble du territoire dionysien.

La ville souhaite offrir les mêmes chances à tous les Dionysien.ne.s, quel que soit le quartier dont il.elle.s sont issu.e.s. Parité et égalité sont donc de mise au sein de ce dispositif, afin que chacun puisse trouver sa place dans la vie active. Saint-Denis considère que chaque personne a le droit au bonheur. Permettre à ces jeunes de se déplacer gratuitement tend également à développer leur autonomie et leur responsabilité.

Au-delà des jeunes, la capitale ultramarine tend à offrir une mobilité plus vertueuse et plus responsable à l'ensemble des Dionysien.ne.s. Que ce soit à travers le téléphérique Papang ou le dispositif vélo sur l'ensemble du territoire, Saint-Denis développe une mobilité plus douce, plus accessible, plus écologique.

Le bilan fait état de 21 338 bénéficiaires pour l'année 2022, pour un coût de 1 493 660 euros. Concernant l'année 2023 pour les tranches 6-24 ans, les dépenses sont quant à elles estimées à 1 725 800 euros.

Cette mesure s'inscrit également dans une démarche environnementale. Inciter à utiliser les transports en commun permet de contribuer à la limitation des émissions de gaz à effet de serre et ainsi à la lutte contre le réchauffement climatique.

#### Jean-Max Boyer, élu délégué à la jeunesse :

« C'est un investissement important pour nos jeunes Dionysien.ne.s, cohérent avec notre politique publique envers les mobilités. Intégrer cette nouvelle tranche d'âge va permettre à ces jeunes de mieux faire le lien entre les études et le monde professionnel. Au-delà d'aider la jeunesse dans leur pouvoir d'achat, la gratuité des transports en commun permet également de poursuivre notre lutte contre le réchauffement climatique. »

### CHIFFRES CLÉS

Nombre de bénéficiaires en 2022

**2 988** bénéficiaires âgés de 19 -22 ans

**18 350** bénéficiaires âgés de 6-18 ans

Total : **21 338**



Capitale Outre-mer  
en Mouvement

#### Contact media

Directeur de la communication  
Éric Fontaine - 06 92 65 60 23  
e.fontaine@saintdenis.re

## **CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC QUALITROPIC DÉMONSTRATEUR D'AGRICULTURE URBAINE (DAU) À MONTGAILLARD**

Depuis 2008, la population urbaine prend le dessus sur la population rurale. D'ici 2030, 60% de la population mondiale vivra dans les villes.

A La Réunion aussi, ce phénomène d'urbanisation se fait ressentir et engendre notamment une forte croissance démographique. Or cette croissance démographique implique des changements dans la manière de consommer et de produire. Il est nécessaire d'augmenter les besoins alimentaires tout en respectant l'environnement et le principe d'économie circulaire.

C'est dans ce contexte que le partenariat avec l'association Qualitropic, dans le cadre du développement de sa « plateforme territoriale pour une alimentation durable », entre en jeu. Pour le développement de ce projet, l'association cherche ainsi à développer un Démonstrateur d'Agriculture Urbaine (DAU).

Ce dernier constituerait un pôle d'expérimentation et d'innovation en matière de production agricole en ville.

Saint-Denis, ville agricole, verte et durable, a ainsi accepté de mettre à disposition de l'association une de ses parcelles pour installer cet outil innovant en milieu urbain. De plus, au-delà de cette mise à disposition, les deux entités ont décidé de signer une convention pour les 5 ans à venir pour ainsi faire le lien entre les objectifs de la plateforme et les enjeux de la politique agricole et alimentaire.

En effet, cette dernière s'intègre parfaitement dans la politique de la ville d'une part en termes de participation citoyenne, et d'autre part en termes de ville verte, durable et agricole. Le but final est que cette infrastructure permette l'installation d'un modèle viable et rentable, pour la ville verte, tout en impliquant les Dionysien.ne.s.

Cette future plateforme est un projet sociétal pour tendre vers une autonomie alimentaire, tout en étant un projet local en intégrant les végétaux oubliés, en mettant en l'ère les savoir-faire peï et en créant de nouvelles filières économiques.

### **Alexandra Clain, élue déléguée à la ville agricole :**

« Dans sa démarche de valorisation d'une production agricole plus durable, Saint-Denis cherche à affirmer sa fonction de ville verte et nourricière ainsi que sa politique respectueuse de l'homme et de l'environnement. Ce partenariat avec Qualitropic est un partenariat de qualité qui permettra ainsi l'émergence de nouvelles filières. Ce premier démonstrateur européen en milieu urbain va également servir de ressources pour les jardins partagés de Saint-Denis.

De nombreuses pistes restent encore à développer pour que l'on réussisse à se reconnecter pleinement à la terre pour l'avenir. »



*Capitale Outre-mer  
en Mouvement*

### **Contact media**

Directeur de la communication  
Éric Fontaine - 06 92 65 60 23  
e.fontaine@saintdenis.re



## PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN NORD-EST LITTORAL (PRUNEL) RÉNOVATION DES ÉCOLES DE VAUBAN ET BOUVET

La transformation vers le Saint-Denis de demain est en route. La Ville de Saint-Denis a mis en œuvre le Projet de Renouvellement Urbain sur le secteur Nord Est Littoral (PRUNEL) centré sur 3 quartiers prioritaires de la politique de la Ville : Bas Maréchal Leclerc, Vauban et Butor et la zone littorale de ce secteur.

Dans le cadre de ce renouvellement urbain, la Ville souhaite intervenir sur les équipements d'enseignement du 1er degré du secteur. L'école de Vauban et l'école de Bouvet vont ainsi être sujettes à des travaux de rénovation.

Pour mener à bien ce projet, une école provisoire avec une capacité de 28 classes devra être installée sur le secteur de Champ Fleuri. Bien que temporaire, cette école a pour ambition de répondre aux valeurs de l'École du Bonheur. L'établissement a ainsi pour objectif d'offrir un environnement sain, moderne et sécurisant aux élèves dionysiens, afin de favoriser leur réussite scolaire et leur épanouissement personnel.

Les travaux dans les deux écoles seront réalisés en simultané afin de pouvoir accueillir à la fois les maternels de Vauban et les écoliers de Bouvet. L'école maternelle de Vauban pourra ainsi être restructurée et l'école de Bouvet sera, quant à elle, entièrement démolie pour être reconstruite. Une fois l'établissement de Vauban restructuré, les effectifs de l'école maternelle de Vauban et de Bouvet pourront y être accueillis le temps de la reconstruction de l'école de Bouvet. Les élèves élémentaires pourront pour finir retourner sur leur établissement entièrement reconstruit.

Saint-Denis, ville ambitieuse, souhaite, par l'installation de cette école provisoire, restructurer les secteurs de Vauban et Bouvet. Le but est de renouveler l'urbain, tout en offrant une haute qualité de vie aux usagers. En effet, Saint-Denis se révèle, chaque jour un peu plus, comme étant une ville verte et durable. Créer un ensemble cohérent permettra également de répondre à l'un des leviers essentiels de PRUNEL : favoriser davantage la cohésion sociale.

### Ericka Bareigts, Maire de la Ville de Saint-Denis :

« Saint-Denis, ville verte et durable, se développe autour d'une ambition forte : celle d'amener la nature au cœur des quartiers, tout en améliorant les conditions de vie des habitants. Mais on n'efface pas le passé, on construit l'avenir en prenant en compte la réalité du quotidien. Avec PRUNEL, il s'agit d'investir à transformer la vie, car ce n'est pas que du bâti, c'est avant tout de l'humain. Avec ces nouveaux travaux de rénovation, le projet permet de répondre aux valeurs et à l'essence même de l'École du Bonheur.

### CHIFFRES CLÉS

Dates et Durées des Travaux

#### Réhabilitation École Maternelle Vauban

A partir de septembre 2023

Durée : 4 semestres

#### Installation d'une École Provisoire

A partir de septembre 2026

Durée : 4 semestres

#### Construction de l'école élémentaire Bouvet

A partir de septembre 2026

Durée : 8 semestres



Capitale Outre-mer  
en Mouvement

#### Contact media

Directeur de la communication  
Éric Fontaine - 06 92 65 60 23  
e.fontaine@saintdenis.re





## Communiqué

### DIONYPARKS

#### SAINT-DENIS VILLE JARDIN REDONNE LA PLACE DE LA NATURE EN VILLE

Attachée au bien-être de ses citoyens et à l'environnement de son territoire, la Ville a lancé le projet DionyParks. Cette forêt aventure s'apparentera à une forêt urbaine, où cohabiteront jeux, points d'eau et végétation. Ce futur parc deviendra un espace de référence en termes d'écologie et d'innovation sur le territoire dionysien.

Le scénario de la forêt aventure a été approuvé le 13 septembre dernier. Il a été retenu parmi les 5 autres scénarios proposés aux Dionysien.ne.s. 17 361 votes ont été enregistrés en à peine 3 semaines.

Ce dernier a été imaginé par les enfants du périscolaire de l'école de Joinville. On y retrouve ainsi toute la spontanéité des marmailles à travers les multiples activités ludiques qu'offre ce parc. Au-delà de l'aspect aventure, il y a également tout le côté familial, convivial et nature, essentiel pour Saint-Denis et son centre-ville. A la suite des votes, ces petits génies en herbe ont pu rencontrer la Maire afin d'échanger sur le projet qui a mûri dans les esprits innocents et imaginatifs.

Le futur poumon vert en plein cœur de Saint-Denis commence d'ores et déjà à se mettre en place. La future forêt urbaine dionysienne se concrétise avec la commande de près de 44 000 plantes. Elles seront installées aux quatre coins du futur parc, notamment sur le mail piéton de près de 1 000 m<sup>2</sup>. Au total, ce sont plus de 130 espèces différentes qui verront le jour sur l'espace du quadrilatère océan, dont plus de la moitié sont endémiques. L'ensemble de ces végétaux offriront un confort thermique important pour les visiteurs du parc ainsi qu'un nouveau support de vie pour la faune et la flore locale.

DionyParks offrira une liaison piétonne direct avec le littoral dionysien et le centre-ville d'autre part. A l'intérieur, de multiples kiosques, foodtrucks, terrasses ou encore divers espaces de jeux, sportifs et détente viendront rythmer l'axe principal. Des ruisseaux, bassins ou encore jeux d'eau viendront à leur tour créer un chemin aux usagers. Au milieu de tout cela, une montgolfière de plus de 40m prendra place et renfermera un aérobar, le tout premier du territoire. Au-delà d'être le plus grand manège du parc, elle deviendra également une vitrine de Saint-Denis.

Bien que les démarches aient débuté, il faudra attendre fin 2025 pour découvrir cette forêt aventure grandeur nature. Les travaux débiteront quant à eux dès 2023. Il sera alors le résultat réel de la démocratie participative, à laquelle Saint-Denis attache une importance toute particulière. Il aura ainsi permis d'ancrer les habitants dans un des grands projets d'aménagement de Saint-Denis, ville verte, durable et citoyenne.



*Capitale Outre-mer  
en Mouvement*

#### Contact media

Directeur de la communication  
Éric Fontaine - 06 92 65 60 23  
e.fontaine@saintdenis.re



*Capitale Outre-mer  
en Mouvement*



*Capitale Outre-mer  
en Mouvement*

## DOSSIER DE PRESSE

SAINT-DENIS,  
S'ENGAGE POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE  
DE SON TERRITOIRE

CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 24 FÉVRIER 2023

### CONTACT MEDIAS

**ERIC FONTAINE**

Directeur de la Communication

0692 65 60 23

[e.fontaine@saintdenis.re](mailto:e.fontaine@saintdenis.re)